

REPUBLIC FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2025-08(GCAP)

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMERO, Pierre POURCIN (suppléant de madame COTTRET), Benoît GAUVAN, René VILLARD (suppléant de monsieur GAY), Marcel GOSSA, Patrick VIVOS (suppléant de madame GRANET-BRUNELLO), Maurice JAYET, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Jean-Yves ROUX, Bernard CODOUL (suppléant de monsieur SPAGNOU).

Objet : Compte-rendu de la délégation accordée au président en matière d'appel à projet et demandes de subvention

Le président expose :

Par délibération n°2025-21 du 14 octobre 2025, le conseil d'administration a donné l'autorisation à son président de signer et déposer tout dossier de candidature à des appels à projets et toute demande de subvention, sans que cela n'engage financièrement et juridiquement l'établissement.

Afin de garantir l'information régulière des membres du CASDIS, il a également été décidé que chaque dépôt de demande de subvention ferait l'objet d'une communication lors de la séance suivante du conseil d'administration.

Dans ce cadre, plusieurs dossiers ont été déposés :

- **Pré-demandes de subvention par les crédits zonaux DFCI (ex-crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne) :**

Huit dossiers ont été déposés le 31 octobre 2025 auprès de la DDT 04, pour les actions suivantes :

Objet	Total	Subvention sollicitée	Autofinancement
1 - Patrouilles lacustres	22 500 €	22 500 € (soit 100 %)	0 € (soit 0 %)
2 – Saisie de la base de données sur les incendies de forêt (BDIFF)	2 100 €	1 680 € (soit 80 %)	420 €

Accusé de réception en préfecture
004280400159-2025-125600000281
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

3 - Radios pour 4 CCFL	12 500 €	10 000 € (soit 80 %)	2 500 € (soit 20 %)
4 - Maintenance des caméras de levée de doute feux de forêt	9 900 €	7 920 € (soit 80 %)	1 980 € (soit 20 %)
5 - Matériel brûlage dirigé	8 700 €	6 960 € (soit 80 %)	1 740 € (soit 20 %)
6 - EPI brûlage dirigé	4 300 €	3 440 € (soit 80 %)	860 € (soit 20 %)
7 - Refitage de 3 CCFL	79 200 €	63 360 € (soit 80 %)	15 840 € (soit 20 %)
8 - Organisation d'un exercice feu de forêt interservices	2 900 €	2 320 € (soit 80 %)	580 € (soit 20 %)
TOTAL	142 100 €	118 180 €	23 920 €

Aucun calendrier prévisionnel concernant l'instruction de ces dossiers n'a été communiqué. Les dossiers retenus par les services de l'État devront faire l'objet d'une demande de subvention.

➤ **Candidature du projet AI-driven Disaster Response & Resilience (AID2R) :**

Le SDIS 04 a répondu à un appel à projets du programme européen Horizon Europe, en tant que partenaire d'un projet dénommé "AI-driven Disaster Response & Resilience (AID2R)".

Contexte :

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période de 2021 à 2027.

Il a ouvert un appel à projets "Civil Security for Society" du 12/06/25 au 12/11/25, sur le thème des outils, technologies et données utilisés dans la prévention, la préparation et les interventions transfrontalières face aux événements climatiques extrêmes et géologiques et aux menaces d'urgence chimique, biologique ou radiologique.

Objectif du projet :

Développer des outils basés sur l'intelligence artificielle et sur l'apprentissage automatique ("machine learning") pour :

- la préparation, la prévention, le suivi et l'alerte ;
- la réponse aux catastrophes : aide aux premiers intervenants dans leur analyse, leur planification et leurs prises de décision ;
- la gestion post évènement : plan de résilience, exploitation de données pour améliorer la formation.

Accès à ce document par le portail
004-280400169-20251216-COM2025-08-GCAP-AU
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Approche

Le projet se basera sur des données variées :

- photos et vidéos issues du terrain et des victimes ,
- données de capteurs de surveillance ;
- images issues de drones, satellites et caméras intérieures de bâtiments , disponibilités dans les hôpitaux ;
- contexte historique démographique ;
- etc.

Des données réelles seront collectées à partir des montres connectées des victimes et/ou de leurs smartphones, via une application mobile développée dans un précédent projet

Toutes ces données seront intégrées, combinées et analysées dans une plateforme de gestion de crise destinée à assister les premiers secours dans leurs décisions. Les informations utiles aux intervenants, sur le terrain, pourront leur être restituées en réalité augmentée via des lunettes de réalité augmentée.

La prise en charge de victimes étrangères sera facilitée par un agent conversationnel.

Trois cas d'usage seront organisés afin de tester les outils développés dans le cadre du projet, avec les scénarios suivants :

- Séisme transfrontalier France – Italie ,
- Inondation liée au Danube, en Moldavie, Autriche, etc. ;
- Catastrophe NaTech (accident technologique engendré par un événement naturel) au Chili.

Consortium :

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) s'est porté chef de file de ce projet, et a réuni un consortium composé de 17 partenaires :

- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) – Coordinateur (*France*)
- INOV INESC INOVACAO – Instituto de Novas Tecnologias / Instituto de Engenharia de Sistemas e Computadores Inovação (INOV) – Technologie / R&D (*Portugal*)
- Università Cattolica del Sacro Cuore (UCSC) – Université (R&D) (*Italie*)
- Technische Universität Delft (TUD) – Université (R&D) (*Pays-Bas*)
- Faculty of Information Technology, Brno University of Technology (FIT) – Université (R&D) (*République tchèque*)
- AITEK SpA (AIT) – Industrie (PME) (*Italie*)
- SPAZIO IT SpA (SPA) – Industrie (PME) (*Italie*)
- SOFTWARE IMAGINATION & VISION (SIM) – Industrie (*Roumanie*)
- F6S EU Tech Innovation Network DAC (F6S) – Accélérateur / organisme à but non lucratif (*Irlande*)
- Austrian Red Cross (AutRC) – Acteur opérationnel (*Autriche*)
- École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) – Acteur opérationnel (*France*)
- Disaster Competence Network Austria (DCNA) – Acteur opérationnel (*Autriche*)
- SDIS 04 – Acteur opérationnel (*France*)
- General Inspectorate for the Emergency Situations (GIES) – Acteur opérationnel (*République de Moldavie*)
- Instituto para la Resiliencia ante Desastres (ITREND) – Acteur opérationnel (*Chili*)
- FORMONT – Acteur opérationnel (*Italie*)
- Asociatia pentru Salvare, Recuperare si Ajutor Umanitar Galati (SRAU) – Acteur opérationnel (*Roumanie*)

Implication du SDIS 04 :

- Participation à la définition des besoins opérationnels et données nécessaires.
- Co-construction puis organisation d'un exercice séisme transfrontalier avec les secours italiens.
- Participation aux autres cas d'usage.
- Contribution au FSTP (Future Small-scale Testing Projects) : contribution au cadrage des appels à projets au regard des besoins des utilisateurs finaux que sont les services de secours.

Budget et taux de cofinancement :

S'il est retenu, ce projet sera doté de 4,5 M€ et le budget du SDIS 04 sera le suivant :

Catégorie de dépense	Budget SDIS 04
Personnel	46 000 €
Déplacements	5 000 €
Autres biens et services (frais liés à l'accueil d'un cas d'usage)	6 500 €
Équipements, pour le cas d'usage : un grand écran tactile et des smartphones	17 000 €
Coûts indirects (25 % des autres catégories de dépenses)	18 625 €
Total	93 125 €

Le taux de cofinancement s'élèvera à 100 %.

La date à laquelle les candidatures retenues seront connues n'est pas encore publiée, mais dans les précédents appels similaires, les résultats ont généralement été annoncés entre 5 et 6 mois après la clôture du dépôt des dossiers, soit entre avril et mai 2026 pour cet appel.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL